

Livraison des nouveautés du 3^{ème} trimestre 2009 : ☐ ☐ ☐

La livraison des nouveautés du 3^{ème} trimestre a eu lieu lors de la réunion dominicale du 18 octobre au Palais des Arts (qui était aussi l'Assemblée Générale de notre Association).

Elle a porté sur :

- le timbre Louis Blériot de Poste Aérienne issu de minifeuille de 10 exemplaires,



- les derniers timbres autocollants émis, à savoir : Bordeaux (0,56 €), Jean Moulin (0,56 €), Christo (1,35 €) et le Conseil Constitutionnel (0,56 €).



En ce qui concerne ce dernier timbre, on a pu remarquer qu'il n'avait fait que des apparitions fugitives, à trois reprises, sur le site internet de la Boutique Pro. On sait qu'il n'était pas prévu au programme d'émissions par Philaposte, et n'a été émis que sur l'insistance du Président du Conseil Constitutionnel pour l'affranchissement du courrier de l'Institution. Il n'aurait donc pas dû être mis en vente auprès du public.

Néanmoins, comme la Charte de la Philatélie prévoit que toutes les émissions seront mises à la disposition du public par au moins un des canaux de distribution de Philaposte, ce timbre a été, à de brèves périodes, disponible sur Internet. On ne peut que féliciter chaleureusement Philaposte d'avoir ainsi formellement respecté sa signature dont l'encre n'était pas encore sèche.

Votre Service des nouveautés